

# Le développement dans les contextes de déplacements forcés

HCR Mauritanie — mars 2024

## Objectifs opérationnels du HCR en Mauritanie

La réponse aux réfugiés en Mauritanie se concentre non seulement sur la protection de base et les réponses humanitaires, mais aussi sur plusieurs autres priorités visant à garantir des solutions durables pour les réfugiés<sup>1</sup> :

### 1. Protéger les réfugiés et répondre à leurs besoins humanitaires

### 2. Les inclure dans les systèmes nationaux, leur donner les moyens de développer leur autonomie et trouver des solutions à long terme à leurs déplacements

Le HCR en Mauritanie a développé une stratégie pluriannuelle (2023-2026) articulée autour de la protection et des solutions pour toutes les populations déplacées de force résidant en Mauritanie. Les objectifs et les interventions sont alignés avec le [Pacte mondial sur les réfugiés](#), qui représentent la volonté politique et l'ambition de la communauté internationale pour une coopération et une solidarité renforcée avec les réfugiés et les pays d'accueil affectés.

## L'approche du nexus humanitaire-développement-paix au HCR en Mauritanie

Le HCR dirige, conformément au [modèle de coordination des réfugiés](#), la réponse humanitaire aux besoins des réfugiés en Mauritanie, y compris le soutien à la préparation aux situations d'urgence dans la région du Hodh Chargui et le long de la frontière sud de la Mauritanie avec le Mali.

En novembre 2017, la Mauritanie est devenue éligible à la sous-fenêtre IDA-18 de la Banque mondiale pour les réfugiés et les communautés hôtes, permettant d'accroître la coopération humanitaire, le développement et l'inclusion des réfugiés dans les domaines des soins de santé, des filets sociaux, de la gestion de l'eau et de l'assainissement, du développement local et de l'urbanisation. Un soutien supplémentaire par le biais de la sous-fenêtre IDA-20 pour les communautés hôtes et les réfugiés est envisagé.

Lors du [Forum mondial sur les réfugiés](#) de décembre 2023, des engagements clés ont été pris par le gouvernement mauritanien : l'accès à la protection sociale, l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux et la transformation du camp de Mbera en une installation humaine durable. Le gouvernement mauritanien a également renouvelé ses engagements de 2019, concernant l'accès aux systèmes de santé nationaux, le développement d'une loi d'asile, l'accès à la documentation et l'accès au marché du travail.

Dans ce contexte, le HCR joue un rôle crucial en soutenant les efforts du gouvernement mauritanien, des agences sœurs des Nations unies, des acteurs du développement, des donateurs, des réfugiés eux-mêmes et d'autres partenaires tels que l'Alliance sahel, en pleine conformité avec la Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel et la Vision intégrée des Nations Unies pour une action conjointe dans la région du Hodh Chargui, afin d'assurer **une plus grande inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux de prestation de services** (voir l'annexe 1). En outre, dans le cadre de cet objectif et pour faciliter **une transition progressive d'une réponse humanitaire à l'inclusion progressive des réfugiés**, le HCR travaille avec des partenaires pour assurer la transparence dans la gestion des projets de développement intégrés dans les zones d'accueil des réfugiés.



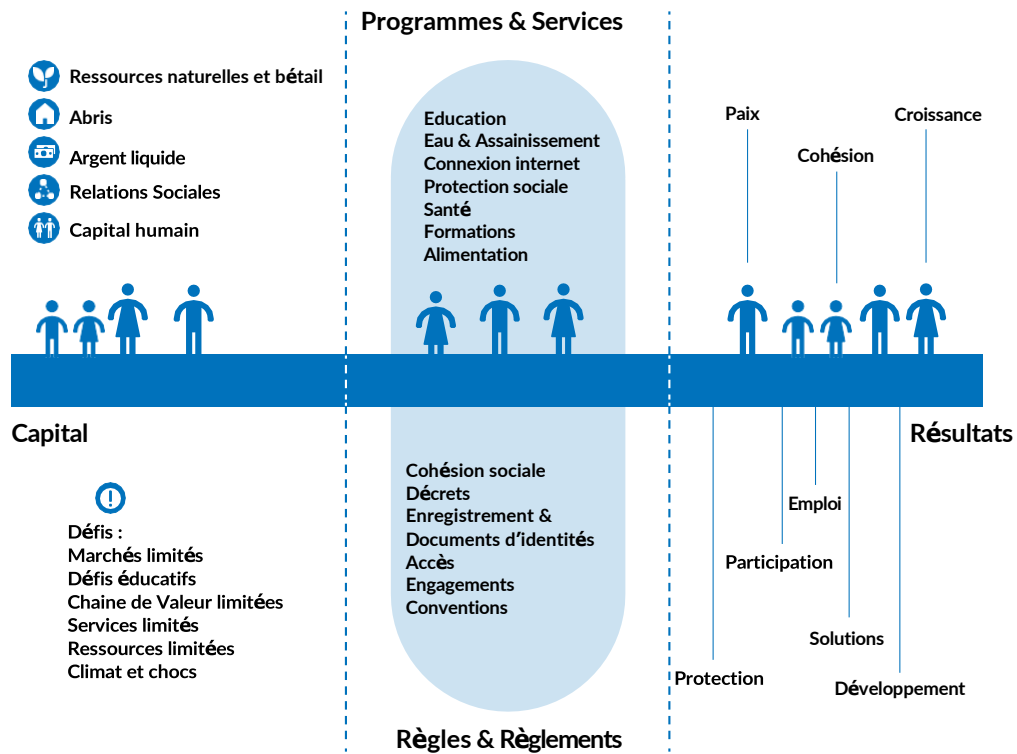
Chef des volontaires réfugiés nettoyant le camp, plantant un arbre.  
© UNHCR/Omar Doukali



**Données sur  
l'opération du  
HCR Mauritanie**

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur la stratégie pays 2022 du HCR Mauritanie, consultez le site suivant : [Global Focus](#).

## Parcours d'inclusion économique en Mauritanie



**L'objectif de l'inclusion socio-économique des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux est de renforcer l'autonomie dans les situations de déplacement forcé. Le HCR travaille avec ses partenaires pour garantir :**

- L'accès à des services sociaux de qualité est maintenu pour les plus vulnérables ;
- Soutien pour accompagner les interventions accrues des acteurs gouvernementaux et l'expansion des activités de développement incluant les réfugiés ;
- Investissement dans des activités liées au climat et à l'environnement, soutien aux ressources naturelles, développement, plans de reforestation, accès à l'eau et aux sources d'énergie durable ;
- Promotion de l'emploi et du développement économique par un ancrage dans les plans de développement locaux et des investissements plus importants.



Maraichage dans le camp de Mbera  
©UNHCR/Omar Doukali

Secteur	Statut actuel	Prochaines étapes	Perspective final
<b>Protection sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réfugiés vulnérables dépendent fortement du HCR et du PAM.</li> <li>- Les réfugiés de Nouakchott, de Nouadhibou et du camp de Mbera sont inscrits au registre social national.</li> <li>- Les filets sociaux gérés par le gouvernement (Tekavoul/Elmaouna) desservent les réfugiés vulnérables dans le camp de Mbera et ses environs, ainsi qu'à Nouadhibou.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les filets sociaux (Tekavoul) gérés par le gouvernement desservent les réfugiés vulnérables à Nouakchott, Nema et dans les régions avoisinantes.</li> <li>- Alignement des transferts en espèces de Tekavoul sur ceux des ressortissants nationaux.</li> <li>- Enregistrement continu des réfugiés dans le registre social national (avec une période tampon de 6 mois après l'arrivée).</li> <li>- Adoption d'une feuille de route nationale sur l'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux de protection sociale.</li> <li>- Les réfugiés sont inclus dans la stratégie nationale de protection sociale (SNPS II) 2024-2034.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services de protection sociale sont soutenus par des acteurs plus diversifiés, y compris des programmes gérés par le gouvernement.</li> <li>- Les réfugiés sont inclus dans tous les programmes nationaux de protection sociale.</li> </ul>
<b>Autonomisation économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomisation limitée (environ 5% dans le camp).</li> <li>- Les réfugiés ont des difficultés à accéder à des emplois formels.</li> <li>- Les services nationaux de l'emploi (Techghil) sont accessibles aux réfugiés.</li> <li>- Disponibilité croissante des services financiers et utilisation de plus en plus fréquente des comptes bancaires (mais accès limité aux prêts).</li> <li>- Les réfugiés ont un accès limité aux services publics de formation professionnelle/technique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des programmes de formation et d'emplois (verts) à grande échelle sont lancés dans le Hodh Chargui.</li> <li>- Les réfugiés peuvent accéder aux programmes de création d'emplois au même titre que les nationaux.</li> <li>- Les réfugiés peuvent accéder plus facilement aux emplois formels grâce à une meilleure sensibilisation des employeurs et des services nationaux de l'emploi et à la réduction des obstacles administratifs.</li> <li>- L'inclusion financière et l'employabilité des réfugiés sont renforcées (suppression des obstacles administratifs, accès accru aux prêts).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'autonomisation des réfugiés s'accroît grâce à l'accès à des programmes de création d'emplois, des formations et des services d'emplois efficaces et à grande échelle.</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Jusqu'au mi-2020, la santé était financée et mise en œuvre à 100% par les humanitaires dans le camp.</li> <li>- Dans le camp de Mbera, le transfert au ministère de la santé a eu lieu mi-2020.</li> <li>- Le soutien du HCR se poursuit (camps/réfugiés urbains).</li> <li>- Une feuille de route sur l'inclusion des réfugiés dans les services de santé nationaux (2023-2027) a été adoptée par le gouvernement mauritanien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'offre de soins spécialisés dans le Hodh Chargui pour les réfugiés et la communauté hôte augmente (en cours), y compris par le biais de la télé-médecine.</li> <li>- Les réfugiés sont inclus dans le CNASS, le Fonds national de solidarité pour la santé, au même titre que les nationaux.</li> <li>- L'aide du HCR diminue progressivement et les investissements du ministère de la santé augmentent progressivement (en cours).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réfugiés ont accès à des services de santé durables fournis par le ministère de la santé.</li> </ul>
<b>Eau et assainissement (PSEA), et la protection de l'environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les systèmes de PSEA sont financés par le HCR dans le camp de Mbera.</li> <li>- Les sources d'énergie utilisées par les réfugiés dans le camp de Mbera et ses environs ont un impact négatif sur l'environnement naturel et la santé des personnes.</li> <li>- La protection de l'environnement est financée par des sources de financement humanitaires et à petite échelle.</li> <li>- Les réfugiés peuvent accéder au gaz de pétrole liquéfié (GPL) et aux solutions de biogaz dans le camp de Mbera.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le transfert des systèmes PSEA à Mbera est effectif (prévu pour la fin de 2025).</li> <li>- L'accès aux services PSEA est maintenu pour tous les réfugiés à Mbera, y compris les plus vulnérables.</li> <li>- Un nombre croissant de réfugiés utilisent le GPL ou d'autres énergies propres pour cuisiner dans le camp de Mbera.</li> <li>- Des programmes environnementaux à grande échelle dans les camps de Hodh Chargui et de Mbera sont soutenus par des sources de financement diversifiées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services PSEA sont intégrés au système national dans le camp de Mbera.</li> <li>- Les réfugiés de Mbera et des environs ont accès à une énergie propre et renouvelable.</li> <li>- Le camp de Mbera et les zones environnantes sont adaptés au climat et résilients.</li> </ul>

<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réfugiés suivent le programme scolaire malien dans le camp coordonné par le HCR et l'UNICEF.</li> <li>- L'éducation dans le camp de Mbera est soutenue par des fonds humanitaires.</li> <li>- Les réfugiés résidant à l'extérieur du camp dans les zones rurales et urbaines fréquentent les écoles locales avec un soutien ad hoc du HCR.</li> <li>- L'intégration des réfugiés est chiffrée et incluse dans la stratégie nationale d'éducation (PNDSE 3).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les premières classes sont transférées dans le système éducatif national (année scolaire 2024-2025, camp de Mbera).</li> <li>- Une feuille de route détaillée pour l'intégration des réfugiés dans le secteur de l'éducation nationale est adoptée par le gouvernement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réfugiés sont progressivement intégrés dans le système éducatif national du camp de Mbera.</li> <li>- Les réfugiés hors camp peuvent accéder librement aux écoles nationales et à une éducation de qualité.</li> </ul>
<b>Protection</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La détermination du statut de réfugié est entièrement prise en charge par le HCR.</li> <li>- L'enregistrement est effectué par le HCR et les services gouvernementaux (ANRPTS).</li> <li>- 40 % des réfugiés n'ont pas de numéro d'identification national et 97 % n'ont pas de carte d'identité.</li> <li>- La réponse à la violence sexiste n'est financée que par des flux de financement humanitaires.</li> <li>- Les réfugiés sont inclus dans les procédures nationales de protection de l'enfance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les réfugiés ont un numéro d'identification national et peuvent accéder à des services efficaces d'enregistrement des naissances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La loi sur l'asile est adoptée.</li> <li>- Tous les réfugiés ont accès à une carte d'identité.</li> <li>- La prévention et la réponse aux réfugiés aux violences basées sur le genre sont soutenues par diverses parties prenantes.</li> <li>- Les réfugiés sont inclus dans les procédures nationales de protection de l'enfance.</li> </ul>
<b>Planification territoriale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'aménagement du territoire du camp de Mbera est planifié par le HCR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le ministère de l'urbanisme élabore un plan d'urbanisme (SDAU) pour 2025.</li> <li>- Le camp de Mbera et ses environs sont électrifiés (en cours).</li> <li>- La route d'accès au camp de Mbera est asphaltée (prévu).</li> <li>- La gouvernance du camp est renforcée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le camp de Mbera est transformé en une installation humaine durable et intégrée.</li> <li>- L'accès aux terrains est sécurisé et les logements sont améliorés dans le camp de Mbera.</li> </ul>
<b>Transversal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclusion partielle des réfugiés dans les enquêtes nationales et les systèmes de données.</li> <li>- Les réfugiés font partie du recensement national de la population.</li> <li>- Le modèle de coordination des réfugiés est pleinement fonctionnel. Dans la région du Hodh Chargui, les mécanismes de coordination mis en place au niveau des régions et des districts incluent les questions relatives aux réfugiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réfugiés sont inclus dans toutes les stratégies et enquêtes pertinentes à l'échelle nationale ou locale.</li> <li>- Dans la région du Hodh Chargui, les mécanismes de coordination mis en place au niveau des régions et des districts permettent d'améliorer la coordination en vue d'une plus grande inclusion des réfugiés (en dehors du camp).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La coordination des interventions humanitaires et des activités de développement permet de renforcer la cohésion sociale (nexus).</li> </ul>

## Annexe – Projet joint du HCR avec des acteurs de développement

### Projets en cours

#### Projets de la Banque Mondiale (relation non transactionnelle avec le HCR) : Eau & Assainissement

Mars 2020 – Novembre 2025

\$44m y compris \$14m du Sous-guichet régional d'IDA-18 pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil (WHR).

**Objectif** : Accroître l'accès à des services améliorés d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans certaines zones rurales et petites villes (y compris le camp de Mbera) et renforcer les performances des institutions du secteur.

#### Santé - INAYA

Mai 2017 – Avril 2023

\$23m y compris \$15m du WHR

**Objectif** : Développer le système de financement basé sur la performance (PBF) d'INAYA pour améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile et de nutrition dans le Hodh Chargui, au profit des réfugiés et de la population mauritanienne d'accueil, en répondant aux besoins de santé des réfugiés et en renforçant les installations de santé du camp de Mbera.

#### Filets sociaux - TEKAVOUL

Mars 2020 – Septembre 2025

\$45m y compris \$18m du WHR

**Objectif** : Accroître l'efficacité et l'efficience du système national des filets sociaux adaptatifs, et sa couverture des ménages pauvres et vulnérables par des transferts sociaux ciblés, notamment dans les communautés hôtes et réfugiées.

#### Décentralisation et villes intermédiaires productives - MOUDOUN

Mars 2020 – Mai 2025

\$66m y compris \$20m du WHR

**Objectif** : Améliorer l'accès aux services locaux dans certaines localités (y compris le camp de Mbera) et renforcer la capacité des gouvernements locaux à planifier et à gérer les services publics locaux.

#### BMZ/GIZ (Agence de coopération internationale allemande pour le développement) : Soutien au HCR dans l'opérationnalisation du Pacte Mondial sur les réfugiés dans le cadre du nexus Humanitaire-Développement-Paix (Programme globale SUN)

Janvier 2021 – Décembre 2024

€9.8m

**Objectif** : Renforcer la capacité pour promouvoir l'inclusion socio-économique des réfugiés, des demandeurs d'asile et des membres vulnérables des communautés hôtes en Mauritanie. Ce projet s'appuie sur les engagements pris par le gouvernement mauritanien lors du Forum mondial sur les réfugiés concernant le développement d'un cadre juridique, l'accès à la documentation et l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de protection nationaux ainsi que l'accès au marché du travail. Le projet vise également à compléter les projets soutenus par le sous-guichet pour l'aide aux réfugiés et communautés d'accueil de l'IDA18 de la Banque mondiale.

Ces investissements et l'implication accrue des acteurs du développement nécessitent un soutien dans la période de transition vers l'inclusion dans les systèmes nationaux

#### Union Européenne : NDICI Global-Europe, MFF 2021 – 2027' Solution durable pour les déplacements forcés de l'Afrique sub-saharienne' : Projet Indimaj

Janvier 2023 – Décembre 2024

€1.8m

**Objectif** : Renforcer la protection et l'inclusion socio-économique des populations déplacées par l'instabilité au Mali et soutenir la cohésion sociale entre les communautés hôtes et les réfugiés en Mauritanie.

#### Agence coréenne de coopération internationale (KOICA) : Tamasuk – Soutien à la résilience, à la cohésion sociale et à l'inclusion des populations face au changement climatique et aux déplacements forcés en Mauritanie

Mars 2024 – Décembre 2026

\$4m

**Objectif** : Apporter une réponse globale à la frontière, par le biais d'activités de préparation aux situations d'urgence et de protection, de projets de développement communautaires ainsi que de moyens de subsistance et d'activités communautaires, tout en encourageant la coexistence pacifique

## Projets antérieurs

**Banque africaine de développement :**  
**Projet d'appui aux Etats membres du G5 Sahel dans la réponse à la pandémie de COVID-19**

**Juillet 2020 – Décembre 2022**

**\$4.2m**

**Objectif :** Renforcer la capacité des pays du G5 Sahel à réduire la propagation du virus, à stopper la pandémie de COVID-19 et à soutenir la résilience des communautés vulnérables dans la région du Hodh Chargui.

**Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et des personnes déplacées en Afrique (EUTF en Afrique) :**  
**Renforcer la résilience des populations déplacées par l'instabilité au Nord-Mali et soutenir la coexistence pacifique entre les communautés**

**Juillet 2017 – Juin 2021**

**€5.29m**

**Objectif :** Contribuer à la réduction des facteurs d'instabilité et de vulnérabilité par la création d'opportunités socio-économiques pour les populations déplacées et leurs communautés d'accueil, tout en facilitant la réintégration des réfugiés rapatriés qui sont retournés spontanément dans leur région d'origine.

**Fonds de consolidation de la paix des Nations unies (UNPBF)**

**Projet conjoint HCR - OIM**

**Octobre 2020 – Mars 2022**

**\$1.5m**

**Objectif :** Renforcer la cohésion sociale dans la région du Hodh Chargui grâce à une meilleure inclusion des femmes et des enfants dans les décisions institutionnelles et communautaires et dans la vie socio-économique afin de réduire les tensions intra et infra communautaires autour de l'accès aux ressources naturelles.

**Projet conjoint HCR - PNUD**

**Janvier 2022 – Juin 2023**

**\$1.5m**

**Objectif :** Consolidation de la paix par le biais d'activités environnementales parmi les jeunes hommes et femmes réfugiés et les communautés d'accueil dans la région du Hodh Chargui en Mauritanie.